



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ  
ET DES DROITS DES FEMMES

*Le Ministre*  
Cab MT - DA/IT - D16-001988

*Paris, le* 02 FEV. 2016

Monsieur le Professeur,

L'antibiorésistance est un enjeu majeur de santé publique qui risque, à terme, d'aboutir à une ère post-antibiotiques, où les maladies bactériennes courantes ne pourraient plus être traitées.

Le rapport « Tous ensemble, sauvons les antibiotiques » que m'a remis le Docteur Carlet le 23 septembre dernier constate la prévalence croissante et inquiétante de bactéries résistantes à la quasi-totalité des classes d'antibiotiques, tandis que la France reste un des pays européens les plus consommateurs d'antibiotiques. Face à cette menace, il apparaît urgent de trouver de nouvelles approches thérapeutiques tout en préservant les antibiotiques existants, de limiter et de réduire la progression des résistances par une utilisation raisonnée et responsable de ces médicaments en médecine humaine et vétérinaire, enfin, de mieux cerner le rôle de l'environnement dans la chaîne d'évolution et de transmission de la résistance. Si de nombreuses actions ont été engagées par les différentes structures concernées, il convient de renforcer leur coordination, afin de gagner en efficacité et autant que possible, en efficience. A cet effet, le rapport préconise la mise en place d'un comité interministériel en charge de la lutte contre l'antibiorésistance, coordonné par un délégué à l'antibiorésistance.

A ma demande, la question de la lutte contre l'antibiorésistance sera le thème de la première réunion du comité interministériel de la santé (CIS) sous la présidence du Premier Ministre, afin de mobiliser l'ensemble du Gouvernement en faveur d'un plan d'actions coordonné. Le comité permanent restreint (CPR) présidé par le directeur général de la santé est chargé de préparer les délibérations du CIS.

Je souhaite vous confier la mission de délégué ministériel à l'antibiorésistance.

Monsieur le Professeur Christian BRUN-BUISSON  
Service de réanimation médicale  
Hôpital Henri-Mondor  
51, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny  
94000 CRÉTEIL

Vous serez plus particulièrement chargé d'organiser et d'animer le travail du CPR sur l'antibiorésistance, notamment sur la base des préconisations du rapport du Docteur Jean Carlet et en lien avec les partenaires que vous aurez identifiés. Vous me proposerez les éléments d'une stratégie en vue de la réunion du comité interministériel de la santé qui se tiendra au second trimestre 2016. Dans ce but, et sans être exhaustif, je vous remercie de bien vouloir me faire des propositions pour :

- mobiliser les acteurs de la lutte contre l'antibiorésistance, en actualisant le cas échéant les actions existantes au vu des résultats des évaluations et des expertises disponibles ou en cours ;
- établir en lien avec l'ANSM, et le groupe de travail du Comité Stratégique de Filière en santé, des propositions concrètes d'évolution du statut des antibiotiques et autres molécules visant à préserver la sensibilité aux antibiotiques, que je pourrai porter auprès des autres Etats membres de l'Union Européenne ;
- établir une stratégie globale de communication permettant au grand public, aux prescripteurs et aux professionnels de santé de mieux appréhender la situation et d'adopter des pratiques appropriées ;
- identifier, au-delà des actions déjà prévues dans les plans, des actions ou des évolutions réglementaires supplémentaires susceptibles d'avoir un impact fort ;
- contribuer à affirmer la place de la France dans l'engagement global dans la lutte contre l'antibiorésistance en participant à la mobilisation internationale.

Par ailleurs, au-delà de l'horizon du CIS consacré à la lutte contre l'antibiorésistance, je vous demande de bien vouloir veiller :

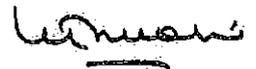
- à la bonne cohérence et articulation des actions entre elles tout au long de leur mise en œuvre ;
- au suivi de la mise en œuvre des mesures décidées, tant au niveau international, que national et local.

Pour mener à bien cette mission, vous pourrez vous appuyer sur mes services.

Je vous remercie de m'alerter de toute difficulté que vous pourriez rencontrer dans l'exercice de votre mission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Professeur, l'expression de ma sincère considération.

*Je vous remercie de votre engagement,*



Marisol TOURAINE